

Initiation à la permaculture

Objectifs de la formation

initier à l'approche permacole de la gestion d'un espace agricole

Déroulé

La permaculture trouve ses fondements dans une volonté de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes, tout en permettant à l'Homme de mettre en place une activité économique lui permettant de vivre dignement. Il s'agit d'une conception systémique qui s'enrichit dans une vision de l'agriculture durable.

Pour répondre à la demande croissante des agriculteurs souhaitant se former à cette discipline, une nouvelle formation est organisée.

Les 2 jours de formation combinent fondements théoriques et cas concrets de mise en place d'un projet agricole.

Cette initiation permet ainsi de voir les différents aspects de la permaculture : agencement des activités, éléments techniques (travail du sol, gestion de l'eau, fertilisation, ...).

les 20 et 21 décembre à Maurs

Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Elise :

Cant'ADEAR
7 place de la Paix
15000 Aurillac
Tél 04 71 43 30 50
Mail cantadear@orange.fr

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Non agricole 25€/jour€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
informations sur les tarifs auprès de la Cant'ADEAR

7 place de la Paix 15000 AURILLAC
15000
AURILLAC
Tel. 09 61 27 39 06
Fax. 04 71 43 30 50

Dates, lieux et intervenants

20 déc 2012 15000 Maurs

21 déc 2012 15000 Maurs

Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)

Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))